

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MUR-SUR-ALLIER

Le 3 février deux mille vingt-trois, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de MUR-SUR-ALLIER, dûment convoqué à cet effet le 27 janvier 2023, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Mezel, sous la présidence de M. Jean DELAUGERRE, Maire.

Etaient présents : M. Stéphane BLANQUIN, Mme Laëtitia BOBEL, Mme Leslie DAVID, M. Jean DELAUGERRE, M. Yves FERRIER, Mmes Jacinthe GUILLOT, Florence JOUVE, MM. Xavier MAUME, Vincent MAZIN, Mme Laïla MEILLAUD, MM. Louis PEREIRA, François PIGNOL, M. Jean-Pierre RODIER, Mme Adeline ROUX, Mme Martine VAQUIER.

Procurations : Mme Manon DEQUAIRE a donné pouvoir à M. Jean DELAUGERRE, M. Marien DUFOURD a donné pouvoir à Mme Jacinthe GUILLOT, M. Matthieu GAVAIX a donné pouvoir à M. Xavier MAUME, M. Jean-Marc LAVIGNE a donné pouvoir à Mme Florence JOUVE, M. René LEMERLE a donné pouvoir à Mme Adeline ROUX, Mme Danielle RANCY a donné pouvoir à M. Yves FERRIER, M. François RUDEL a donné pouvoir à M. Stéphane BLANQUIN.

Absentes excusées : Mmes Françaises LUNEAU, Lydie ROBERT, M. Pascal BOITEL

Absents : Mme Sandra AUJOL, M. Jean-Claude PROST

Secrétaire de séance : M. Yves FERRIER

### 2023-07 : DEVELOPPEMENT DE LA MOBILITE DOUCE EN LIEN AVEC LA VOIE VERTE : AMENAGEMENT DES QUAIS D'ALLIER – SECTEUR DE DALLET – APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT

M. le Maire expose au conseil municipal que dans le cadre du projet « Développement de la mobilité douce en lien avec la Voie verte », il est proposé d'approuver le plan de financement définitif du projet d'aménagement des bords d'Allier,

Descriptif du projet : La Voie verte, qui longe l'Allier, du nord au sud de la commune, croise des sites remarquables, une réflexion a été menée sur la requalification des bords d'Allier tenant compte des ressources naturelles, des contraintes environnementales et des chemins d'itinérance.

Les principaux objectifs sont : la préservation des ressources en eau, la protection de l'Allier et de son environnement direct, le respect des zones Natura 2000, la création de liaisons douces entre l'Etang des Plançons, la Voie verte et la RD 1, proposant ainsi une alternative à la voiture en incitant la population à la promenade et la découverte de l'environnement.

Le coût prévisionnel du projet s'élève à 1 060 551 € HT (hors acquisition des terrains), le plan de financement définitif est le suivant :

Envoyé en préfecture le 03/02/2023

Reçu en préfecture le 03/02/2023

Publié le **17 FEV. 2023**



ID : 063-200083921-20230203-202307D-DE

Collectivités	Intitulé de la subvention	Montant en €	Taux en %
Conseil régional AURA	Contrat Ambition Région (CAR 2022)	150 000	14.14
Etat	Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux (DETR 2022)	90 000	8.49
Etat	Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL 2022)	150 000	14.14
Europe	Programme LEADER	300 000	28.29
Total des subventions sollicitées		690 000	65.06
Autofinancement communal		370 551 €	34.94

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **APPROUVE** le projet intitulé « Développement de la mobilité douce en lien avec la Voie verte »,
- **APPROUVE** le plan de financement définitif du projet tel que présenté ci-dessus,
- **AUTORISE** M. le Maire à signer tout document relatif à la mise en œuvre du projet « Développement de la mobilité douce en lien avec la Voie verte »,

Fait et délibéré en Mairie de Mezel les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme ; en Mairie le 3 février 2023,

Certifiée transmise en Préfecture, le 3 février 2023,

**Le Maire**

**Jean DELAUGERRE**